



Livret d'entretien

Porte SAFIR S224

Numéro de série

Date d'installation

Installateur

Cachet de la société

Porte installée par :

Société :

Adresse :

.....

Tél. :

Adresse d'installation :

Nom du client :

Adresse :

.....

.....

**Résultat de l'essai final de vérification et de
fonctionnement :**

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date : ... / ... /

Signature :

Données techniques

- Dimensions :
- Poids :

Alimentation et consommation

- Alimentation : 230 V
- Fréquence : 50 Hz
- Puissance absorbée : 100 W

Motorisation

- Nombre de moteur : 1 2

Dispositifs de sécurité

- Photocellules
- Electronique de gestion
- Pare-chute de sangle

Température de fonctionnement

- -20°C à +50°C

Entretien assuré par

Société :

Adresse :

Nom du responsable :

Tél. :

Adresse de l'immeuble :

N° du contrat : Position :

Nombre de visites par an : 2 3 4

Durée du contrat :

2 ans

3 ans

Personnes à contacter :

Gardien : Tél. :

Adresse :

.....

Gérant : Tél. :

Adresse :

.....

Observations :

.....

ATTENTION : Toute intervention doit être réalisée par un personnel qualifié ou technicien habilité. Toute dérogation à cette règle entraînerait la perte de la GARANTIE.

ATTENTION : Le remplacement des pièces usagées doit se faire par des pièces d'origine SAFIR, ceci pour conserver la conformité de la porte à la norme EN 13241-1. Toute dérogation à cette règle entraînerait la perte de la GARANTIE.

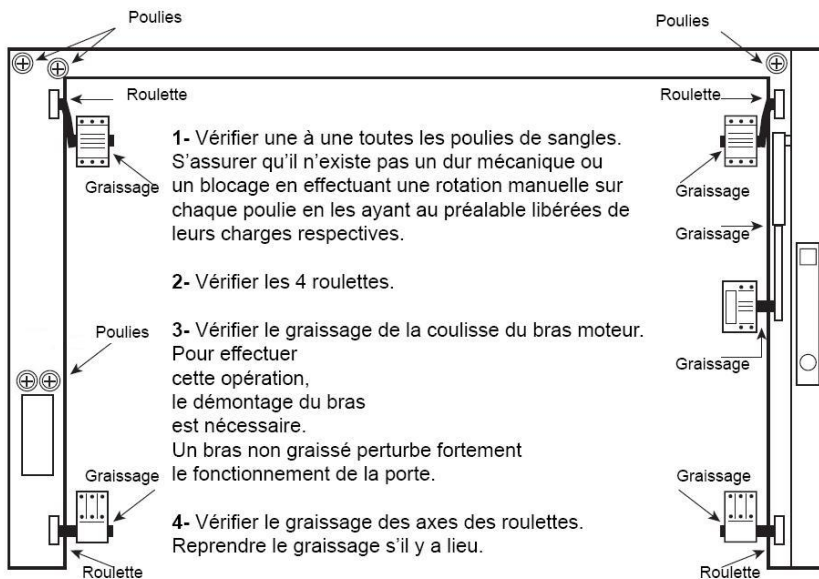
Entretien

Attention : L'entretien des portes SAFIR doit être effectué par des professionnels habilités

Opération A (Visite intermédiaire tous les 6 mois)

- Contrôle visuel de l'installation.
- Essais d'ouverture et de fermeture en commande automatique et manuelle.
- Contrôle du verrouillage.
- Contrôle visuel de l'état des sangles.
- Contrôle des parachutes de sangles.
- Contrôle et essais des cellules.
- Vérification de la présence des affichettes (consignes et dépannage).
- Vérification des feux :
 - 2 feux orange
 - 1 éclairage de zone
 - gestion de feux de priorité si utilisé (en option)
- Nettoyage des rails (ne pas graisser).
- Graissage des axes des roulettes.
- Fourniture du matériel et pièces détachées.
- Main d'œuvre nécessaire au remplacement des pièces d'usure courantes.
- Vérification des serrages des points de fixation à la maçonnerie.
- Vérification des serrages des pièces assemblées.
- Consulter l'historique des défauts

Vérification mécanique



Nota : un axe de roulette grippé émet un claquement qui s'apparente à une interférence entre le parachute et son rail vertical. Il perturbe fortement le fonctionnement de la porte.

Opération B (Visite annuelle)

- Toutes les opérations de visite intermédiaire, opération A.
- Contrôle visuel de la motorisation.
- Remplacement des 2 roulettes hautes suivant la fréquence d'utilisation de la porte.
- Remplacement du jeu de sangles suivant la fréquence d'utilisation de la porte.

Consignes d'utilisation et de sécurité

Nota : Par arrêté du 12/11/1990, la souscription à un contrat d'entretien est **obligatoire** pour toute porte de parking collectif.

Utilisation

- Ne jamais commander la porte hors de portée de vue.
- Ne pas forcer le boîtier de commande.
- Ne pas s'engager dans la zone de débattement de la porte avant son ouverture complète.
- Ne pas stationner dans le passage.
- Ne pas se trouver dans l'aire dévolution pendant le fonctionnement (matérialisation au sol : bandes jaune et noire).

Sécurité

- Veiller à ce que le passage de la porte soit libre de tout obstacle (pierres, graviers, cartons, palettes, etc.).
- Veiller à ce que les dispositifs de sécurité soient toujours en parfait état de marche :
 - Maintenir en parfait état de propreté les objectifs des cellules photo-électriques
 - Vérifier périodiquement le bon état du palpeur bas de porte (déchirure, coupure, arrachement, etc.).

Dépannage manuel :

- Couper le courant à l'aide de l'interrupteur situé sur l'armoire de commande de la porte (ou dans son environnement proche).
- Suivre les consignes d'ouverture manuelle affichées sur le poteau de la porte.

Installation électrique : seule une personne compétente et habilitée peut intervenir sur l'installation électrique.

En cas d'urgence : couper le courant à l'aide de l'interrupteur situé sur l'armoire de commande de la porte (ou dans son environnement proche).

Dans tous les cas de dysfonctionnement : couper le courant comme indiqué précédemment et prévenir votre société de maintenance.



Engagement
Fidélité
Assistance
Expérience
Accompagnement
Performance

Réactivité
Fabricant
Innovation
Qualité
Environnement

NOUS CONTACTER



Portes de parking basculantes - accordéons - battantes
14 rue des Garennes - 78440 Gargenville

Service commercial : 01 34 97 36 02

Service après-vente : 01 34 97 36 04



Portes sectionnelles habitat et industrielles - souples et rapides
4 rue des Vignettes - 60490 Cuvilly

Service commercial : 03 44 85 33 70

Service après-vente : 03 44 85 33 73